

Rennes, le 19 janvier 2012

N Ref : CDTT/CC/PG/01.2012

Objet : Journée Nationale du Sport en Entreprise 2012.

Dans le cadre de cette journée Nationale du Sport en Entreprise, le Comité d'Ille et Vilaine de Tennis de Table organise un tournoi par équipes de deux joueurs **licenciés** ou **non licenciés**, qu'ils soient **Libres** ou **Corpos**.

Celui-ci se déroulera sous le couvert du Comité Départemental de Tennis de Table, et organisé par le club de l'ASLC PSA PEUGEOT CITROËN de RENNES dans la salle spécifique de Tennis de Table à la Halle des Sports, rue de La Forge, à Chartres de Bretagne le :

Vendredi 17 Février 2012 à 20 heures (pointage à 19h30).

REGLEMENT

Article 1 : Conditions de participation

Cette compétition, par équipes de 2 joueurs (éventuellement 3 joueurs), est ouverte à tous (les participants non licenciés seront assurés par la FFTT).

Article 2 : Formule de la compétition

Nous aurons plusieurs catégories :

- a) Catégorie avec des équipes ayant 2 joueurs licenciés
- b) Catégorie avec des équipes ayant 1 joueur licencié et 1 joueur non licencié
- c) Catégorie avec des équipes ayant 2 joueurs non licenciés

Les rencontres ont lieu en 3 parties selon la formule de la mini « coupe Corbillon » (2 simples et 1 double). Les parties se disputent sur un set de 33 points . (les joueurs de classement inférieur débute la rencontre jusqu'au score de 11points, ensuite les mieux classés continuent jusqu'à 22points et ensuite le double jusqu'à 33points).

Article 3 : Composition des équipes

L'association désigne pour chaque équipe engagée 2 joueurs au minimum et 3 joueurs au maximum. Un même joueur ne peut faire partie que d'une équipe. Chaque équipe doit être composée de joueurs appartenant à la même corporation (Banque, Commerçants, Artisans, Fonctionnaires, Agriculteurs ou appartenant à la même entreprise). Une équipe peut être composée exclusivement de messieurs, exclusivement de dames ou être mixte. Chacun des 3 joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.

Article 4 : Déroulement de la compétition

Le championnat se déroule en 2 phases.

Lors de la 1 ère phase, les équipes sont réparties en poules de 3,4 ou 5 équipes en fonction du nombre d'engagés. Lors de la 2ème phase, les premiers se retrouveront dans un premier tableau, les deuxièmes dans un second etc..... Cette deuxième phase se disputera par un classement intégral de façon que toutes les équipes fassent le même nombre de rencontres et terminent la soirée ensemble.

Article 5 : Récompenses

Pour chaque tableau, le vainqueur recevra une coupe offerte par le Comité d'Ille et Vilaine.

Un vin d'honneur clôturera le tournoi et un sandwich sera offert aux joueurs.

Article 6 : Engagements

Le droit des engagements est de **3 € par joueur** (à l'ordre de ASLC Tennis de Table) et doit être envoyé à mon adresse : Patrick GILLES 2, rue du Roussillon, 35131 Chartres de Bretagne pour le **10 Février au plus tard**.

Patrick GILLES

Responsable Commission Corporative Comité 35 T de T

Tournoi Journée Nationale Sport en Entreprise de Tennis de Table

Tournoi ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT et **NON LICENCIÉS** par équipes de 2 joueurs, appartenant à la même corporation (artisans, commerçants, entreprise, banque, administration, etc...)

Nota : 1 autre joueur éventuellement peut être associé dans l'équipe pour jouer le double. Chaque partie se dispute en 3 rencontres (2 simples et un double).

ENGAGEMENTS

Vendredi 17 Février 2012 à 20h (pointage à 19h30), Salle spécifique de Tennis de Table à la Halle des Sports, rue de la Forge à Chartres de Bretagne.

Nom de l'Association : _____

Equipe N°1	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° de Licence</i>	<i>Cl : Nbre Points</i>
<i>Joueur N°1</i>				
<i>Joueur N°2</i>				
<i>N°3(éventuel)</i>				

Equipe N°2	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° de Licence</i>	<i>Cl : Nbre Points</i>
<i>Joueur N°1</i>				
<i>Joueur N°2</i>				
<i>N°3(éventuel)</i>				

Equipe N°3	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° de Licence</i>	<i>Cl : Nbre Points</i>
<i>Joueur N°1</i>				
<i>Joueur N°2</i>				
<i>N°3(éventuel)</i>				

Equipe N°4	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° de Licence</i>	<i>Cl : Nbre Points</i>
<i>Joueur N°1</i>				
<i>Joueur N°2</i>				
<i>N°3(éventuel)</i>				

Equipe N°5	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>N° de Licence</i>	<i>Cl : Nbre Points</i>
<i>Joueur N°1</i>				
<i>Joueur N°2</i>				
<i>N°3(éventuel)</i>				

Chèque à adresser à l'ordre de l'**ASLC Tennis de Table**, à mon adresse :

Patrick GILLES 2, rue du Roussillon, 35131 Chartres de Bretagne **pour le 10 Février au plus tard.**

3 € x _____ (Nombre de Joueurs) = _____